

Le prêt d'objets : *chant du cygne ou renouveau des bibliothèques publiques ?*

Le prêt d'objets en bibliothèque, qui se développe en France et surtout aux États-Unis, est révélateur de la crise d'identité que traversent ces établissements. Il est tentant d'interpréter ce phénomène comme le dernier recours d'une institution qui a perdu son sens avec l'avènement du numérique. Et si au contraire, loin d'être des institutions dépassées, les bibliothèques publiques constituaient l'avant-garde d'une nouvelle économie du partage ?

NICOLAS BEUDON



DR Les collections d'objets sont révélatrices de la crise d'identité que traversent les bibliothèques depuis la démocratisation du Web.

L

a bibliothèque publique de Sacramento en Californie a ouvert depuis 2015 un nouveau service intitulé « Library of things » (« Bibliothèque des choses » ou « Bibliothèque des objets »). Outre les livres, CD et DVD qu'elle prête depuis longtemps, les adhérents peuvent désormais emprunter une caméra GoPro, une tablette graphique ou une machine à coudre.

Si cette démarche peut sembler surprenante, c'est loin d'être un cas isolé : aux États-Unis, et dans une moindre mesure en Europe, de plus en plus de bibliothèques publiques proposent désormais d'emprunter des objets : la bibliothèque d'Ann Arbor dans le Michigan prête des télescopes et des kits scientifiques,

celle de Grosse Pointe dans le même État prête des cannes à pêche et des pistolets à colle. À Portland (Oregon), les usagers peuvent rentrer chez eux avec du matériel de cuisine : machines à pâtes, moules à cakes, poêles, casseroles. À Oakland (Californie), on peut emprunter des outils et du matériel de bricolage. Plus près de nous, en France, les bibliothèques de Toulouse, de Cherbourg et de Paris proposent depuis 2016 des instruments de musique, en particulier des cordes : guitares, guitares électriques, ukulélés.

La liste de ces nouveaux objets qui ont intégré les collections des bibliothèques peut vite ressembler à un véritable inventaire à la Prévert : fond vert pour incrustations vidéo, costume de Père Noël, kit pour jouer au parc avec des enfants... À Mesa (Arizona), le nouveau service est baptisé « Stuffbrary », ce que l'on pourrait se hasarder à traduire par « Machinthèque » – un nom qui en dit long !

LES OBJETS EN BIBLIOTHÈQUE

Si l'on cherche les sources de cette nouvelle mode, on peut être tenté de remonter très loin dans le temps. Les objets sont en effet présents depuis toujours dans les bibliothèques. Les anciens cabinets de curiosités, populaires aux XVII^e et XVIII^e siècles, réunissaient aussi bien des livres que des objets. Les bibliothèques publiques actuelles sont souvent nées de saisies révolutionnaires, et le hasard les a parfois dotées de collections de médailles, d'estampes, de plans ou d'œuvres d'art. Si elles sont répandues dans les faits, ces collections restent des exceptions dans leur principe, elles sont issues d'aléas historiques et de circonstances singulières. Par essence, ce sont plutôt les musées qui sont destinés à conserver et valoriser des objets, tandis que le domaine des bibliothèques est celui du livre et de la lecture.

Depuis les quarante dernières années, de nouveaux supports ont certes fait leur entrée en bibliothèque : microfilms, cassettes vidéo, disques, CD, DVD, ressources numériques, et même des jeux et des œuvres d'art. Depuis le milieu des années 1970, on a vu apparaître le terme de « médiathèque » et, à sa suite, de nouveaux services ou de nouveaux établissements prêtant autre chose que des livres : discothèques, vidéothèques, ludothèques, artothèques, etc. Ces offres nouvelles ont parfois suscité des crispations chez les bibliothécaires traditionnels, mais elles semblaient à la fois naturelles et inéluctables : il

s'agissait simplement de compléter les collections imprimées avec de nouveaux supports, renfermant parfois les mêmes œuvres sous une autre forme.

Les nouvelles « bibliothèques d'objets » ne peuvent pas être considérées comme un prolongement de ce mouvement, car elles se situent sur un tout autre plan : un microscope, une machine à coudre ou une canne à pêche ne sont pas des œuvres de l'esprit, ce ne sont pas des « supports », ce ne sont pas des « *media* ».

Sous une apparence pittoresque, ces collections atypiques interrogent la nature et la finalité des bibliothèques publiques. Comment expliquer que certaines d'entre elles s'aventurent aujourd'hui si loin de leur mission première ?

*« Tout est devenu
bibliothèque au-
jourd'hui, mais
du même coup
les bibliothèques
traditionnelles
sont en passe
de devenir
superflues. »*

« RE-MATÉRIALISER » LES BIBLIOTHÈQUES

D'une certaine façon, ces nouvelles collections sont révélatrices de la crise d'identité que traversent les bibliothèques depuis la démocratisation du Web. Autrefois, en effet, l'information était une chose rare, précieuse et souvent difficile d'accès. Dans ce contexte de pénurie, les bibliothèques étaient des oasis qui avaient pour vocation de conserver le savoir, de l'organiser et

de le rendre accessible. Elles étaient une voie d'accès sans équivalent vers une large quantité d'informations éphémères, dispersées ou coûteuses.

Les choses ont bien changé aujourd'hui : avec le Web, les réseaux sociaux, les chaînes d'information continue ou les smartphones que nous avons presque tous dans nos poches, l'information est devenue surabondante (on parle parfois d'« infobésité »). De façon légale ou pas, il est désormais possible d'accéder par soi-même à une quantité gigantesque d'informations. La diffusion du savoir et de la culture est devenue un domaine extrêmement concurrentiel. Des multinationales (comme Google, Amazon, Facebook, Apple, Spotify ou Netflix) et des dispositifs technologiques (comme les plates-formes de téléchargement, le peer-to-peer ou le streaming) ont brisé le monopole des bibliothèques et, dans une certaine mesure, ils ont pris leur place. Pour désigner ce phénomène, Patrick Bazin¹ parle de « bibliothécar-

sation du monde » : tout est devenu bibliothèque aujourd'hui, mais du même coup les bibliothèques traditionnelles sont en passe de devenir superflues.

Face à ce défi, la stratégie développée par les professionnels depuis le début des années 2000 a été la « re-matérialisation ». Il y a une chose qu'Internet ne peut pas enlever aux bibliothèques : ce sont des espaces physiques concrets peuplés de vrais gens. Or, tandis que l'information est disponible de plus en plus facilement, on manque plus que jamais d'espaces accueillants, ouverts à tous, sans conditions. C'est ce qui explique la popularité de l'idée de « bibliothèque troisième lieu », devenue un véritable mot d'ordre depuis le mémoire de conservateur rédigé par Mathilde Servet en 2009².

Théorisé par le sociologue Ray Oldenburg, le troisième lieu (*third place* en anglais, que l'on peut également traduire par « tiers-lieu ») est un espace à mi-chemin entre le domicile familial et le lieu de travail. C'est un espace de sociabilité, de rencontre et de conversation démocratique. Peu normé, il joue une fonction de niveleur social. Dans son ouvrage *The Great Good Place* écrit en 1989, Oldenburg ne mentionne pas les bibliothèques en tant que telles. Le sous-titre du livre fait référence aux cafés, aux librairies, aux bars, aux salons de coiffure et aux « autres lieux de vie qui sont au cœur d'une communauté ».

L'omission d'Oldenburg n'a rien d'étonnant : dans l'imaginaire collectif, une bibliothèque n'est pas un endroit très convivial. C'est au contraire un lieu silencieux, voire austère, placé sous la surveillance d'une vieille dame portant chignon et cardigan. Les bibliothécaires ont sauté sur l'idée de troisième lieu pour dépoussiérer leur image et répondre au défi du numérique. Le mouvement est d'abord venu d'Europe du Nord et des pays anglo-saxons, avec des établissements comme la Dok de Delft ou les Idea Stores londoniens. Dans leur lignée, les bâtiments construits depuis dix ans en France s'inspirent quasiment tous du modèle du café ou du salon, avec des canapés, des tables basses, des espaces de restauration et des normes abaissées pour ce qui est du silence ou des comportements tolérés.

L'apparition des bibliothèques d'objets s'inscrit dans la même stratégie de « re-matérialisation ». Si l'idée de troisième lieu permet de redonner du sens à l'espace bibliothèque à l'heure du numérique, le prêt d'objets est une solution possible pour réhabiliter les collections à l'heure du livre électronique, de la vidéo à la demande et du pira-

tage à grande échelle. « Je peux vous dire une chose, affirme Celeste Choate, bibliothécaire à Ann Arbor. On ne peut pas télécharger un télescope. »

LA MISSION DES BIBLIOTHÈQUES, AU-DELÀ DU LIVRE

Dans le monde des bibliothèques, l'idée de troisième lieu est une source de fascination mais aussi de scepticisme. Bertrand Calenge évoque une véritable « sidération du troisième lieu », qui s'apparente pour lui à une voie sans issue : « de tels lieux n'ont pas besoin de bibliothécaires : à la limite, l'énoncé des compétences bibliothécaires les rend presque incongrus dans de tels espaces³ ». Le prêt d'objets suscite le même type d'interrogation : pour survivre, les bibliothèques ne seraient-elles pas en train de perdre leur âme pour se muer de plus en plus en bric-à-brac à mi-chemin entre le café, le centre aéré et le bazar ?

Les professionnels qui ont mis en place des bibliothèques d'objets sont évidemment convaincus du contraire : ils estiment qu'il s'agit d'une nouvelle manière de remplir la même mission ancestrale, et en aucun cas des derniers sursauts d'une institution à l'agonie. « Nous ne faisons pas tout cela pour survivre à un cataclysme supposé », affirme Eli Neiburger, le directeur avant-gardiste d'Ann Arbor. Pour lui, le prêt d'objets « est une mission nouvelle uniquement si vous avez une vision étroite des bibliothèques ».

Mais en quoi consiste donc la mission des bibliothèques, au-delà de la diffusion du livre et de la promotion de la lecture ? Si on cherche la définition la plus large possible, on peut dire que le rôle d'un bibliothécaire est de connecter des usagers avec des ressources, afin d'avoir un impact sur un territoire ou une communauté. Cet impact peut prendre des formes très diverses : développer la capacité d'agir et l'autonomie intellectuelle, favoriser la formation tout au long de la vie et l'autoformation, encourager la conversation démocratique et l'échange des idées, contribuer à l'égalité des chances, permettre l'accès aux loisirs du plus grand nombre, conserver la mémoire du passé... Le livre est finalement un outil – parmi bien d'autres – pour arriver à ces fins.

Ce point de vue est également celui du théoricien des bibliothèques

David Lankes. Ce dernier, qui fait de plus en plus d'émules, développe depuis plusieurs années l'idée de *new librarianship* (« nouveau métier de bibliothécaire »). Le terme n'est pas très heureux car il peut prêter à confusion. Pour Lankes, il ne s'agit pas de faire table rase du passé mais de redéfinir l'essence des bibliothèques, comme l'ont fait avant lui d'autres saints patrons des bibliothécaires (comme l'Américain Melvil Dewey, l'Indien S.R. Ranganathan ou le Français Eugène Morel). Selon lui, les bibliothécaires ne sont pas des professionnels de l'information, ce ne sont pas non plus des professionnels du livre, ce sont des professionnels du savoir dont l'objectif est d'« améliorer la société en facilitant la production de connaissances ». Constituer des collections de documents est la voie qui a été privilégiée depuis le XIX^e siècle pour accomplir ce but, mais « ce n'est en aucun cas une part intégrante du métier de bibliothécaire »⁴.

Il faut souligner le tour de force de Lankes, qui consiste à détacher l'institution bibliothèque de l'objet livre tout en affirmant sa mission culturelle, éducative et sociale unique. Les bibliothécaires qui ont choisi de prêter des objets s'inscrivent clairement dans cette philosophie. Pour eux, ce service nouveau n'est pas un dévoiement mais une corde supplémentaire à leur arc. À Sacramento, par exemple, la Library of things fournit, au même titre que les autres services, « des idées, des informations et des ressources permettant au public de découvrir, d'apprendre et de grandir ». Carolyn Anthony (bibliothèque de Skokie, Illinois) considère que les collections d'objets permettent de « partager des ressources ensemble au sein d'une communauté ». Dans leurs chartes et leurs projets d'établissement, de plus en plus de grandes bibliothèques évoquent discrètement la question du livre et de la lecture pour balayer un spectre bien plus large. La bibliothèque publique de New York se fixe ainsi pour objectifs d'« inspirer la formation tout au long de la vie, le développement de la connaissance, et de renforcer la communauté ». Celle de Boston ambitionne de « réunir les gens, les idées et les informations pour enrichir la vie de chacun ». On pourrait multiplier les exemples à l'envi.

LES BIBLIOTHÈQUES, À L'AVANT-GARDE DE L'ÉCONOMIE DU PARTAGE ?

Le principe du prêt d'objets n'est pas seulement une stratégie imaginée par une poignée de bibliothécaires pour redynamiser leur offre : il répond également à un besoin très actuel d'inventer de nouvelles façons de consommer. Si Internet a bouleversé le monde de l'information, il a également remis au goût du jour des pratiques anciennes telles que le troc, le don, la location, l'échange ou le partage. On parle d'« économie du partage » ou d'« économie collaborative » pour désigner les nouveaux systèmes d'échange de pair à pair s'appuyant sur des plates-formes tierces qui tiennent lieu à la fois d'intermédiaires et de garants. Les acteurs de cette nouvelle économie sont Airbnb, Uber, leboncoin ou encore BlaBlaCar, des start-ups qui n'existaient pas il y a dix ans et qui font désormais partie de notre quotidien.

Anne-Sophie Novel résume la proposition séduisante de l'économie collaborative de la façon suivante : « Avez-vous déjà pensé à l'ensemble des choses que vous possédez et qui restent inutilisées la plupart du

temps ? [...] Votre cuisine cache peut-être dans ses placards une machine à crêpes ou un appareil à raclette ? Vous possédez sans doute dans votre garage une tondeuse ou des appareils de bricolage que vous n'utilisez pas au quotidien ? Pourquoi les laisser dormir dans un coin alors qu'ils peuvent être utilisés par d'autres quand vous n'en avez pas l'usage⁵ ? » La nouvelle économie du partage a le vent en poupe : d'après une enquête réalisée en novembre 2012, 83 % des Français estiment qu'il est plus important de pouvoir utiliser un produit que de le posséder.

Le prêt d'objets et l'économie collaborative reposent évidemment sur les mêmes motivations : la chasse

au gaspillage, la protection de l'environnement, mais aussi, plus prosaïquement, la recherche des petites économies en période de crise. Comme l'observe Michael MacLachlan (le responsable de la communication à Sacramento), « un outil qui ne vous servira qu'une seule fois, vous n'avez pas forcément besoin de le posséder ». Eli Neiburger estime que, pour faire sens, les objets que l'on prête en bibliothèque doivent remplir les trois critères suivants : 1) coûter relativement

« Et si les bibliothèques n'étaient pas ringardisées par Internet mais constituaient plutôt l'avant-garde de la nouvelle économie du partage ? »

cher ; 2) être utiles pendant une période limitée ; 3) ne pas correspondre à un besoin permanent. Un bon exemple ? Le thérémine que sa bibliothèque prête : « C'est un instrument amusant à utiliser, mais les gens s'en lassent au bout d'une semaine. »

Si l'économie du partage brasse beaucoup de bons sentiments, elle n'est pas toujours synonyme de philanthropie. Bien au contraire, l'essayiste Michel Bauwens observe que des entreprises comme Uber utilisent ses ressorts pour « mettre sur le marché des ressources qui, jusque-là, n'étaient pas utilisées » en jouant sur « le morcellement du travail, la mise en concurrence entre les travailleurs pour obtenir un service, sans qu'ils aient accès à ce service, ce "bien commun", en l'occurrence l'algorithme contrôlé par la firme. Cela entraîne des déséquilibres, et avec eux la précarité »⁶.

Et si les bibliothèques n'étaient pas ringardisées par Internet mais constituaient plutôt l'avant-garde de la nouvelle économie du partage ? Qui plus est, il s'agirait d'un prototype qui ne souffrirait pas des travers peu reluisants de l'« ubérisation ». En effet, une bibliothèque est une institution qui permet de transformer des ressources constituées sous forme de collection en biens communs profitables de façon équitable à tous les membres d'une communauté, sans en léser aucun. C'est aussi ce pari que fait la génération de bibliothécaires qui a choisi de prêter des objets : la bibliothécarisation du monde ne signe peut-être pas l'arrêt de mort des bibliothèques ; au contraire, il se pourrait bien qu'elle confirme la validité et l'actualité des valeurs très anciennes dont elles sont porteuses.

VERS DES BIBLIOTHÈQUES P2P (PEER-TO-PEER) ?

Il reste une différence de taille entre les bibliothèques publiques et les acteurs de l'économie collaborative : ce sont les bibliothécaires qui constituent et qui administrent leurs collections. Lorsqu'on emprunte un document ou un objet dans une bibliothèque, l'échange est asymétrique, il ne se fait pas de pair à pair. Il suffirait d'une pichenette pour que les bibliothèques basculent dans un autre monde, pour que l'institution se transforme en plate-forme. En fait, ce basculement est déjà une réalité dans certains endroits. En Bretagne, par exemple, la petite médiathèque de Languidic a mis en place en 2015 un « réseau d'échange réciproque de savoirs » qui s'appuie sur Steeple, un réseau

social développé par une start-up rennaise. La communauté animée par la médiathèque a la possibilité d'échanger des livres, mais aussi des objets ou des services. À Languidic, on expérimente discrètement un nouveau type de bibliothèque où la véritable ressource qui est proposée, ce n'est plus des collections (de livres ou même d'objets) mais une communauté.

On le voit, le prêt d'objets en bibliothèque est tout sauf anecdotique. Il est au contraire révélateur des mutations colossales que traversent aujourd'hui ces établissements vénérables et des nombreuses questions que les bibliothécaires ont choisi d'affronter à bras-le-corps : l'enjeu de la re-matérialisation à l'heure du numérique ; l'extension du domaine du savoir au-delà de l'objet livre ; la transformation de l'économie collaborative en une véritable économie du partage fondée sur des échanges équitables de pair à pair.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Michel Bauwens, avec la collaboration de Jean Lievens, *Sauver le monde. Vers une économie post-capitaliste avec le peer-to-peer*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2015.
- Amandine Jacquet (dir.), *Bibliothèques troisième lieu*, Paris, ABF, 2015.
- David Lankes, *The New Librarianship Field Guide*, Cambridge, MIT Press, 2016.
- Anne-Sophie Novel, *La Vie share mode d'emploi*, Paris, Alternatives, 2013.
- Ray Oldenburg, *The Great Good Place: Cafés, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*, New York, Da Capo Press, 1989.

1. Ancien directeur de la bibliothèque municipale de Lyon et de la Bibliothèque publique d'information à Paris.
2. Mathilde Servet, *Les Bibliothèques troisième lieu. Une nouvelle génération d'établissements culturels*, Villeurbanne, Enssib, 2009.
3. Bertrand Calenge, « La sidération du troisième lieu », in Amandine Jacquet (dir.), *Bibliothèques troisième lieu*, cité dans la rubrique ci-contre. Bertrand Calenge, décédé en 2016, est un bibliothécaire français qui a fortement contribué à professionnaliser la gestion des collections en bibliothèque grâce à un ensemble d'outils, de techniques et d'indicateurs types regroupés sous le terme de « politique documentaire ».
4. David Lankes, *The New Librarianship Field Guide*, cité dans la rubrique ci-contre.
5. Anne-Sophie Novel, *La Vie share mode d'emploi*, cité dans la rubrique ci-contre.
6. Michel Bauwens, « Uber et Airbnb n'ont rien à voir avec l'économie de partage », *Le Monde*, 25 juin 2015.

Commentez cet article sur nectart-revue.fr/revue-5-beudon